

TOPAZE

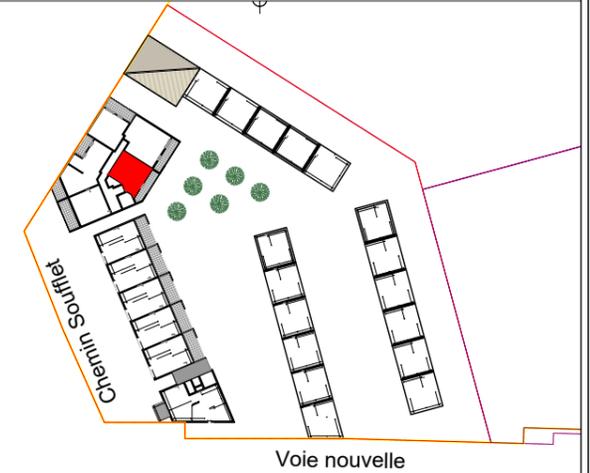
LOT A20D  
ZAC Les Belles Vues

91290 Arpajon

R+1

DC16

T2



T2 - DC16	
CUISINE/SEJOUR	23.03 m <sup>2</sup>
SdB	5.81 m <sup>2</sup>
CHAMBRE	11.01 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE HABITABLE</b>	<b>39.85 m<sup>2</sup></b>
LOGGIA	13.16 m <sup>2</sup>
<b>SURFACE TOTALE EXTERIEURE</b>	<b>13.16 m<sup>2</sup></b>

**LEGENDE**

LL	LAVE LINGE	■	FAUX-PLAFOND, SOFFITES, RETOMBEE
F	FRIGO	GC	GARDE CORPS
SdE	SALLE D'EAU	LV	LAVE VAISSELLE
VR	VOLET ROULANT	PL	PLACARD
VC	VOLET COULISSANT	SdB	SALLE DE BAINS
PF	PORTE-FENETRE	MTA	MODULE THERMIQUE APPARTEMENT
F	FENETRE	■	GAINTE TECHNIQUE
■	PLACARD ELECTRIQUE	EP	DESCENTE EAU PLUVIALE
■	CAILLEBOTIS	RP	ROBINET DE PUISAGE

**NOTA :**

- Hauteur sous plafond des pièces, sauf mention particulière : 2.5m
- La surface habitable des placards est incluse dans celles des pièces attenantes

**NOTA 1 :**

Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement.

Les dimensions et la surface peuvent varier en fonction des nécessités techniques ou administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombée de poutre, soffites, allèges, faux plafond).

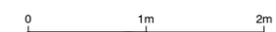
Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations ne sont pas représentées. Les équipements de la cuisine ne sont pas fournis et les dressings sont des espaces non aménagés.

Les quadrillages dessinés se sont pas des calepinages. Les gabarits des pièces répondent aux dispositions réglementaires (décret du 23 Mars 1997 (Art.4.1)).

**NOTA 2 :**

Toute modification est soumise à l'accord préalable de la société et des bureaux de contrôle. Aucune modification affectant l'installation électrique, la plomberie ou le cloisonnement ne pourra être prise en compte après le démarrage des travaux.

Dans le cadre de TMA, il ne sera pas accepté de modifications sur la structure, les portes d'entrées, les gaines techniques, la position des tableaux électriques et les menuiseries extérieures.



Indice : 0

13/09/21